

➔ Quels impacts de notre mobilité sur l'environnement sonore ?

Il faut savoir que « 80 % des bruits émis dans l'environnement proviennent des transports, dont 68 % sont imputables à la route » (Ademe). Ainsi, le bruit émis par les transports routiers est la principale source de nuisance sonore. Il s'agit notamment des bruits de roulement des pneus sur la chaussée (qui s'accroît avec la vitesse du véhicule), des bruits de moteurs, des bruits aérodynamiques.

Impact des nuisances sonores en France :

25 millions de personnes affectées, dont 9 millions exposés à des niveaux critiques pour leur santé.

Le bruit des transports est responsable de + **1/3 du coût sanitaire** résultant des impacts des **pollutions sonores** (soit près de 11,5 milliards d'€ en frais de santé).

[Source : Ademe, 2019]

D'après l'Anses (agence nationale de sécurité sanitaire, de l'alimentation, l'environnement et du travail) « le bruit est plus facilement perçu comme une gêne, une nuisance, voire une pollution environnementale que comme un risque réel pour la santé ». Or le bruit, de manière prolongée, a des **risques sur la santé**.

Les effets délétères du bruit sont d'autant plus marqués que l'exposition est prolongée voir continue et concernent, bien sûr, la **qualité de l'audition** (avérés pour des niveaux sonores supérieurs à 80db) mais également sur le **plan physiologique**, notamment cardiovasculaire (HTA, cardiopathie ischémique, infarctus du myocarde, ...), et **comportemental** (stress, irritabilité, troubles du sommeil, fatigue générale, capacités cognitives, ...).

On considère que le niveau de bruit qui correspond à un seuil acoustique de confort pour l'homme est de 55 dBA (Ademe). Or une **circulation importante** est environ de l'ordre de **70 dBA**, alors que 50 dBA correspondrait au bruit d'une voiture roulant à allure réduite et entendu de l'intérieur d'un bâtiment (journée nationale de l'audition). Ce qui nous montre bien que le bruit de la circulation automobile peut rapidement engendrer un **inconfort auditif** pour l'être humain.

De plus, les populations qui vivent à proximité immédiate d'axes routiers subissent à la fois nuisance sonore et pollution de l'air. Ce qui a d'autant plus de conséquences sur leur santé.

